



L'ÉCHO AUCALEUEN



■ PRINTEMPS 2025 - N°160

LE NOUVEAU MOBILIER URBAIN DANS LE BOURG : espace scénique, gradin, tables, poubelles, supports vélos



L'ÉDITO DU MAIRE |

Le Maire, Christophe OLLIVIER



Cette année commence dans une ambiance de marche à la guerre qui touche désormais toutes les Nations, avec des surenchères verbales permanentes.

Cela a une conséquence directe sur les budgets nationaux avec une augmentation très importante des budgets militaires, qui iront dans les dividendes des entreprises de matériels militaires.

A l'opposé, il y aura des baisses dans les budgets de l'Éducation Nationale avec des suppressions de postes dans les écoles primaires, collèges, lycées, lycées agricoles, dans l'apprentissage ainsi que des baisses dans les différents budgets sociaux.

Les dotations de l'État pour les communes, au titre de la réduction des déficits publics, vont aussi être touchées. Ces déficits n'existant visiblement plus dès que l'on parle budget d'armement !

Ces ponctions budgétaires entraînent des baisses dans les recettes budgétaires de la Région, comme vous avez pu le voir dans la presse régionale, et aussi sur le budget du Département. Rappelons que l'État devait 85 millions d'euros au département à la fin de l'année dernière, ce qui annonce des suppressions de postes au Département (une soixantaine) mais aussi des baisses de dotations aux associations (ou des changements de priorités) ainsi que des difficultés de renouvellement des matériels de sécurité.

La Chamaille va ainsi voir sa dotation départementale baisser, ce qui entraînera la perte d'un poste d'éducateur (de 3 éducateurs actuellement, on passera à 2 au mois de juin). Cela risque aussi d'entraîner une baisse de l'activité.

Et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est aussi à la recherche de financements supplémentaires pour le renouvellement du matériel roulant et propose une surcotisation d'1,50 € par habitant aux communes du département !

Dans le même temps, on voit la mise en place d'appel aux dons et de concerts caritatifs pour financer des équipements ou des projets à l'hôpital...

Ce début d'année a vu la modification de la politique déchets de Dinan Agglomération. La mise en place des nouvelles tournées de collecte a été compliquée, avec l'utilisation de nouveaux outils informatiques définissant les tournées. À notre niveau, nous avons fait le maximum pour aider le service à s'améliorer.

Mais cette année est aussi celle des 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale et de la création de la Sécurité Sociale. Ce qui a été possible à ce moment-là, dans une situation où la reconstruction commençait à peine, doit pouvoir l'être à nouveau ; la production des richesses actuelle étant sans commune mesure avec celle de 1945.

SOMMAIRE

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX.....	3
L'ACTION SOCIALE.....	6
LES INFORMATIONS LOCALES.....	9
L'ENSEIGNEMENT.....	12
LA VIE ASSOCIATIVE.....	14
ET DEPUIS LA DERNIÈRE FOIS....	16
LES DATES À RETENIR.....	18
MÉMO.....	19

Directeur de publication :
Le Maire, Christophe OLLIVIER

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

Le compte rendu intégral de chaque séance est disponible en mairie et sur le site de la mairie :
www.aucaleuc.fr

SÉANCE DU
30 JANVIER 2025

Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Jacques CHEVÉ, Pascal RENAUDIN, Florian BOUCARD, Grégoire COURTOIS, Valérie GALLAND, Christine RAFFRAY, Nadège THOMAS.

Absents représentés : Samuelle RABASTE ayant donné pouvoir à Pascal RENAUDIN, Chrystèle MICHEL ayant donné pouvoir à Nadège THOMAS, Samuel VERITÉ ayant donné pouvoir à Jacques CHEVÉ, Elisabeth MATHIEU ayant donné pouvoir à Valérie GALLAND, Olivier MORRY ayant donné pouvoir à Christophe OLLIVIER.

• Solidarité avec la population de Mayotte : subvention exceptionnelle.

Face au passage du cyclone Chido, qui a dévasté l'île de Mayotte mi-décembre, l'AMF, en partenariat avec la Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune d'Aucaleuc tient à soutenir les victimes, dans la mesure de ses capacités, en attribuant une subvention exceptionnelle de 1000 € à la Protection Civile.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

• Participation aux frais de scolarité 2023-2024 : scolarisation d'enfants d'Aucaleuc en classe ULIS de l'ensemble scolaire des écoles catholiques de Dinan.

Monsieur Le Maire explique à l'assemblée que la commune a été sollicitée par l'ensemble scolaire des écoles catholique de Dinan où deux enfants d'Aucaleuc ont été scolarisés en classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) lors de l'année scolaire 2023-2024.

Monsieur le Maire rappelle qu'une commune a l'obligation de participer aux frais de scolarisation des enfants domiciliés sur son territoire lorsque ceux-ci

fréquentent une école dispensant un enseignement répondant à un besoin éducatif particulier auquel la commune de résidence ne peut pas répondre.

La commune d'Aucaleuc se doit donc légalement de participer à la scolarisation de ces deux enfants à hauteur du coût moyen départemental d'un élève soit $530 \text{ €} \times 2 = 1060 \text{ €}$.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

• Autorisation au Maire pour mandater des dépenses d'investissement 2025 avant le vote du budget primitif.

Monsieur CHEVÉ Jacques, Adjoint au Maire en charge des finances explique que dans l'attente du vote du budget primitif 2025, l'exécutif de la collectivité territoriale ne peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement que sur autorisation de l'organe délibérant. Il précise qu'il s'agit de nouveaux crédits non compris dans les restes à réaliser de l'exercice précédent.

Dans ce cadre, Monsieur CHEVÉ expose que la commune a besoin d'aménager dès que possible un chemin d'accès empierré devant la plateforme de compostage et de cases à matériaux construite en tout début d'année. Il convient ainsi d'autoriser, avant le vote du budget, cette dépense d'un montant de 4 104 € TTC.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

• Dinan Agglomération : points d'actualité

Composteurs et bacs jaunes : Les nouvelles modalités de collecte des déchets sont entrées en vigueur depuis le 27 janvier 2025. À Aucaleuc, les collectes des ordures ménagères et des bacs jaunes sont dorénavant réalisées **les lundis matin en alternance** (semaine impaire : bacs jaunes et semaine paire : ordures ménagères).

Plan Vélo et pistes cyclables : Lors de la dernière réunion mi-décembre concernant la réalisation de la liaison structurante Aucaleuc - Quévert - Dinan, Monsieur le Maire a de nouveau fait part de la possibilité de créer cette liaison via l'ancien camp militaire où un ancien cheminement existe déjà, ce qui éviterait de créer une piste cyclable juste le long de la route départementale à un coût bien supérieur.

Remise dans son lit du ruisseau des Vaux du moulin : Dinan Agglomération va engager, dans le secteur de la basse Freschais-la Guérinais des travaux pour remettre le ruisseau dans son lit d'origine. Deux nouveaux ponts pour franchir le ruisseau seront aussi créés. Dinan Agglomération prend tous les travaux à sa charge.

Points d'actualité divers :

La Chamaille (club de prévention) : Le Département, principale ressource budgétaire, ne financera cette année que l'équivalent de 2 postes alors qu'actuellement il existe l'équivalent de 2,8 postes. Cela va compliquer sérieusement la gestion au quotidien et menace l'existence du club de prévention.



Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Jacques CHEVÉ, Pascal RENAUDIN, Samuelle RABASTE, Florian BOUCARD, Elisabeth MATHIEU, Olivier MORRY, Christine RAFFRAY, Nadège THOMAS, Samuel VERITÉ.

Absents représentés : Chrystèle MICHEL ayant donné pouvoir à Jacques CHEVÉ, Grégoire COURTOIS ayant donné pouvoir à Elisabeth MATHIEU, Valérie GALLAND ayant donné pouvoir à Christophe OLLIVIER.

● **Compte financier unique 2024.**

Monsieur CHEVÉ Jacques, Adjoint au Maire en charge des finances, présente le Compte Financier Unique (CFU) de la commune d'Aucaleuc pour l'année 2024. Il explique que le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Budget communal :

Recettes de fonctionnement	724 097, 49 €
Dépenses de fonctionnement	592 468, 42 €
Résultat de l'exercice	131 629, 07 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	203 889, 63 €
Part affectée à l'investissement de l'exercice précédent	45 000, 00 €
Résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice	290 518, 70 €

Recettes d'investissement	464 703, 19 €
Dépenses d'investissement	576 772, 01 €
Résultat de l'exercice	- 112 068, 82 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	7 523, 06 €
Résultat de clôture d'investissement de l'exercice	- 104 545, 76 €

En sa qualité d'ordonnateur, Monsieur le Maire quitte la salle du Conseil conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales et ne prend donc pas part au vote.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

● **Affectation des résultats 2024 au budget 2025.**

Monsieur CHEVÉ Jacques, Adjoint au Maire en charge des finances, expose au conseil municipal que l'excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2024 s'élève à la somme de 290 518,70 € et qu'il convient d'affecter cet excédent de fonctionnement au budget primitif 2025 entre la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Il propose d'affecter à la section d'investissement 176 000 € calculés de la manière suivante :

Besoin de financement en investissement à la clôture de l'exercice 2024 :	104 545, 76 €
+ Restes à réaliser 2024 en dépenses :	+ 120 495, 00 €
- Restes à réaliser 2024 en recettes :	- 49 052, 00 €
	<u>176 000, 00 €</u>

(Arrondi au millier d'euros supérieur.)

✓ **Approbation à l'unanimité pour affecter au budget primitif 2025 :**

En recettes de fonctionnement au compte 002 :	114 518, 70 €
En recettes d' investissement au compte 1068 :	176 000, 00 €

● Participation aux frais de scolarité 2024-2025 pour 1 enfant : classe bilingue en langue régionale de l'école Diwan de Dinan.

La commune a été sollicitée par l'école Diwan de Dinan pour la scolarisation de 1 enfant en classe bilingue français-breton durant l'année scolaire 2024-2025. Les membres du Conseil Municipal tiennent de nouveau à rappeler leur position sur ce sujet en précisant que la scolarisation d'un enfant en classe bilingue régionale relève d'un choix personnel de la famille et qu'ils estiment que les fonds publics ne sont pas destinés à financer ce type de scolarisation.

Néanmoins, il est rappelé que le Conseil Municipal doit voter le montant de cette dépense obligatoire mais qu'il ne peut pas s'y opposer. La commune d'Aucaleuc se doit donc légalement de participer à la scolarisation de cet enfant à hauteur du coût moyen départemental d'un élève soit 530 €.

✓ **Approbation par 3 voix pour, 8 abstentions et 2 voix contre.**

● Personnel communal : création d'un emploi non permanent de 3 mois (agent polyvalent du service technique) pour besoin occasionnel et accroissement temporaire d'activité.

Monsieur le Maire rappelle que la mutation dans une autre commune d'un agent polyvalent du service technique depuis le 1^{er} septembre 2024 engendre un accroissement temporaire d'activité dans ce service. En effet, l'offre d'emploi publiée jusqu'au 30 septembre 2024 n'a pas permis le recrutement un agent statutaire, et ce recrutement, suite à la publication d'une nouvelle offre jusqu'au 28 février

2025 ne pourra peut-être pas intervenir dès le 1^{er} avril.

Ainsi, dans l'attente de ce recrutement, il est proposé de créer, du 1^{er} avril 2025 au 30 juin 2025 un emploi non permanent (contractuel) de catégorie C sur le grade d'adjoint technique à temps complet.

✓ **Approbation à l'unanimité**

● Dinan Agglomération : points d'actualité

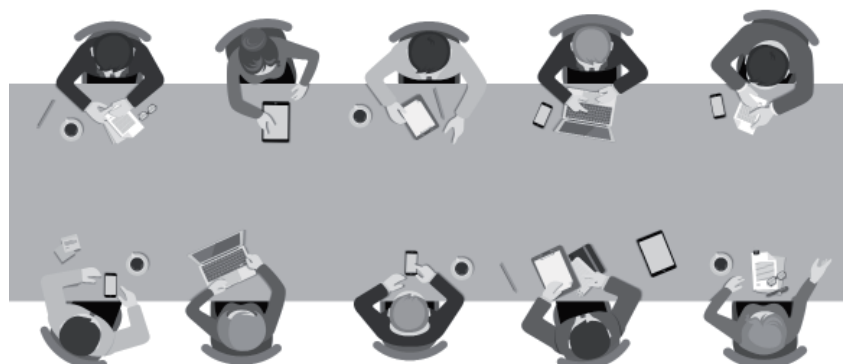
Révision du SCOT : Lors du dernier Conseil Communautaire du 3 mars, un point concernait l'arrêt du projet du SCOT AEC (Schéma de Cohérence Territoriale Air Énergie Climat). Pour rappel, le SCOT est un document de planification stratégique qui vise à coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements à l'échelle intercommunale. Un des points les plus discutés concerne les prescriptions agricoles touchant les bâtiments et logements des exploitants.

Plusieurs autres questions ont concerné les zones économiques et leur densification, ainsi que différents aspects de la loi littorale. Le projet de SCOT va maintenant être transmis pour avis aux divers partenaires (DDTM, Chambre d'Agriculture, Autorité Environnementale...)

Points d'actualité divers :

Parc Naturel Régional (PNR) : Un comité syndical a eu lieu le 5 mars 2025, il concernait principalement la mise en place d'instances consultatives (habitants, monde associatif, économique et scientifique) et les orientations budgétaires 2025. Le point principal des orientations budgétaires a concerné les cotisations des communes au PNR.

Les cotisations initialement prévues progressives de 2025 à 2027 seraient finalement dès 2025 de 3 € par habitant, sachant que dans le même temps la dotation de l'État serait plus importante et couvrirait pour la majorité des communes le coût de la cotisation. Les communes sont dans l'attente d'un courrier préfectoral concernant le montant de cette dotation.



• VIA TRAJECTOIRE



Vous recherchez un établissement
pour vous ou un proche âgé

Rendez-vous sur

ViaTrajectoire
Une orientation personnalisée

- ✓ Un service national unique et gratuit
- ✓ Un recensement complet de l'offre
- ✓ Une démarche personnalisée et sécurisée
- ✓ Une inscription en quelques clics



viatrajectoire.fr



Pour faciliter vos recherches et démarches d'inscriptions en structures, l'ARS Bretagne et le Département de Côtes-d'Armor déploient sur le territoire, la plateforme internet ViaTrajectoire.

C'est quoi ?

Un service public en ligne, national, gratuit, confidentiel et sécurisé, pour faciliter votre inscription :

- En hébergement permanent ou temporaire en EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), résidence autonomie, USLD (Unité de soins de longue durée),
- En accueil de jour.

Pourquoi ?

Un dossier d'admission unique centralisant toutes vos demandes d'inscriptions en établissements ou accueil de jour.

- Un moteur de recherche multicritères : secteur géographique, budget, type d'hébergement et d'accompagnement de soins en fonction de vos besoins.
- Un espace numérique personnel et sécurisé, accessible par votre médecin traitant.

Avant de commencer mes démarches, je vérifie que je dispose d'une adresse courriel valide, la mienne ou celle d'un proche qui m'aide dans mes démarches.

1. Je me connecte sur viatrajectoire.fr puis je clique sur l'espace « Particuliers - Personnes âgées » puis sur « Créer mon dossier ».
2. Je complète le volet administratif de mon dossier, si besoin avec l'aide d'un proche ou d'un accompagnant professionnel.
3. Je déclare mon médecin afin qu'il puisse compléter le volet médical et le volet autonomie et je prends rendez-vous pour finaliser avec lui mon dossier. Le volet médical reste confidentiel et ne pourra être lu que par les professionnels de santé.

4. Je sélectionne les structures via l'annuaire, ce qui me permet de choisir ceux qui répondent à mes critères. Je peux postuler dans tous les départements de France. Je leur envoie mes demandes d'inscription directement via la plateforme. En cas de besoin, je peux contacter les établissements.

5. J'accède à mon espace personnel pour suivre les réponses dans mon « espace particulier » et éventuellement pour compléter ou modifier mes informations. À noter, à chaque fois qu'il y a un élément nouveau sur mon espace personnel, je reçois un mail m'invitant à les consulter sur ViaTrajectoire.fr

Pour m'accompagner, je peux prendre contact avec le CLIC le plus proche de chez moi :

CLIC de Dinan Maison du Département

2 Place René Pléven - CS 96370 22106 Dinan Cedex

Tél. 02 96 80 05 18 - clic-dinan@cotesdarmor.fr

● CLSPD

Soirée de sensibilisation sur la cybermalveillance.



Le 7 février dernier, le CLSPD a organisé une soirée de sensibilisation sur la cybermalveillance.

2 gendarmes spécialement formés sur ce sujet sont intervenus pour expliquer les modes de cybercriminalité, les risques et les différents recours pour les victimes.

Pour tous renseignements, une plateforme gouvernementale a été mise en place :

www.cybermalveillance.gouv.fr

Table ronde sur les violences intrafamiliales : crise suicidaire, prévenir, éviter et accompagner.

Le 4 mars dernier, le CLSPD a organisé une table ronde sur les violences intrafamiliales.

Différents intervenants (Médecin, psychiatre, psychologue clinicienne, assistante sociale, avocat, une juriste et une chargée de mission prévention des suicides) ont parlé des risques suicidaires chez les personnes victimes de violences intrafamiliales.

La soirée a continué avec un cabaret-chorale animée par les Soeurcières, chorale féminine et féministe créée en début d'année par l'espace femmes de l'association Steredenn.



Sensibilisation sur le danger des écrans

Afin de sensibiliser les parents et enfants sur la problématique de l'utilisation parfois massive des écrans, le CLSPD organise des projections-débats animées par la Gendarmerie et la Maison de protection des familles.

La projection d'un documentaire, suivie d'un débat, a notamment été organisée à Saint-Carné le 1^{er} avril. Une nouvelle projection-débat aura lieu à Trélivan le mardi 1^{er} juillet à 20h (salle Clément Ader).

Vous y serez les bienvenus.

• LE PASS'ENGAGEMENT

**J'ai entre 16 et 25 ans
et un projet :**
permis, bafa, logement...



**Le Pass'Engagement
est fait pour moi !**



Pour moi

- J'habite en Côtes d'Armor.
- J'ai entre 16 et 25 ans.
- J'ai un projet personnel ou professionnel qui n'a pas encore débuté (*permis, bafa, logement...*).

Grâce à mon bénévole,
je reçois une bourse pouvant
aller jusqu'à 1 200 €

Téléchargez votre dossier de candidature sur cotesdarmor.fr ou caj.fr
Date limite de dépôt de candidature : le 27 mai 2025



Mon dossier

- Je télécharge mon dossier Pass'Engagement sur cotesdarmor.fr ou caj.fr



Je dépose
mon dossier
complet
avant le
27 mai

ou je vais le chercher à la
Maison du Département.

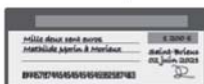


- Je participe à un entretien pour compléter ma démarche.
Cet entretien participe à la sélection pour devenir bénéficiaire du Pass'Engagement.

- Une fois complété, je l'adresse avec les pièces justificatives au référent Pass'Engagement de la Maison du Département.

Mon bénévole

- Je choisis une association costarmoricaine ou un centre social.
- Je m'engage pour encadrer des activités sportives ou culturelles, faire de l'aide aux devoirs, intervenir auprès de personnes âgées et/ou handicapées, soutenir une bibliothèque associative.
- Je deviens bénévole 2h/semaine de septembre à juin.



Ma bourse

- Ma candidature a été retenue et j'ai réalisé mon bénévolat.
- Je reçois une bourse pouvant aller jusqu'à 1 200€.

LES INFORMATION LOCALES

• L'ÉTAT CIVIL

Décès :

Le 21 janvier 2025, Madame BOULIER née BRISSE Jeannine.

La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.

Adoption :

En mars 2025, Quentin a été adopté par M. EICHMULLER et M. ROBICHE

La municipalité félicite les parents et apporte tous ses vœux de bonheur !

• LES AUTORISATIONS D'URBANISMES

• LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

43 La Haute Freschais - Construction d'un carport

5 Le Vieux Bourg - Changement d'une ouverture

16 Rue des Arts et Métiers - Changement des ouvertures

27 La Harlais - Pose d'un portail

29 Les Fontenelles - Modification couleur façades et changement d'une ouverture

1 La Yonnais - Création d'ouvertures

Bel Air - Ancien camp militaire - Installation d'un poste de livraison

4 La Hydrouais - Construction d'un carport

12 La Hydrouais - Installation de 4 panneaux solaires

15 La Basse Freschais - Pose d'une clôture

9 Lotissement Le Castel d'Anne

Installation de 9 panneaux photovoltaïques

38 Le Vieux Bourg - Abattage d'un chêne

32 La Harlais - Pose d'une clôture et changement d'une ouverture

4 La Haute Freschais - Création d'une ouverture et pose d'une pergola

PERMIS DE CONSTRUIRE :

4 La Haute Freschais - Création d'une extension d'habitation avec piscine intérieure

Pour toute question relative à des travaux, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie par téléphone ou directement en mairie aux horaires d'ouverture.

• BAR AMBULANT



Depuis le 1^{er} avril, M. Vincent OUIN s'installe tous les mardis vers 16h30 sur la placette de l'église avec son bar ambulant « **O'KAMALAD** » sous Licence III.

Ce sera pour vous le moment de prendre des rafraîchissements autour des tables récemment installées et mises à votre disposition pour un moment convivial entre amis ou en attendant vos pizzas commandées chez « **LULU PIZZ** » qui officie au même moment et au même endroit. Au plaisir de vous y retrouver.

• ORDURES MÉNAGÈRES ET BACS JAUNES

Rappel ramassage des bacs à ordures ménagères et bacs jaunes :

Les bacs doivent être sortis le dimanche soir pour un passage à partir de 5h30 le lundi et doivent être rentrés le lundi soir. Pour ceux qui n'ont pas reçu le calendrier des passages, quelques exemplaires sont disponibles en mairie.



• CIMETIÈRE

Des panneaux d'information ont été installés au pied des concessions concernées par deux situations importantes :

1. L'expiration du titre de concession.
2. Un manque d'information concernant certaines concessions.

Si vous êtes concernés par l'une de ces situations ou si vous possédez des informations concernant l'une de ces concessions, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec la mairie.

La mairie reste à disposition pour toute question ou renseignement complémentaire. Ces actions visent à assurer une meilleure gestion et un suivi optimal des concessions au sein du cimetière.

• RAPPEL DES HORAIRES DE TONTE ET AUTRES BRUITS DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de jardinage et de bricolage bruyants et susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage doivent être réalisés aux horaires fixés par l'arrêté préfectoral du 15 mai 2024 :

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Merci de les respecter pour le bien-être de chacun.



• PLUIH

DINAN
AGGLOMÉRATION

**CONSTRUISONS ENSEMBLE
LE TERRITOIRE DE DEMAIN**

Permanences PLUi-H
Un projet en tête ? Vous souhaitez construire
ou diviser votre parcelle ?
Nos spécialistes vous conseillent !

PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT

MERCREDI 21 MAI **JEUDI 5 JUIN**

DINAN
Siège de Dinan Agglomération
8 boulevard Simone Veil

Sur rendez-vous de 9h à 12h
Entrée libre de 14h à 18h
02 96 87 78 27

www.dinan-agglomeration.fr  

• LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

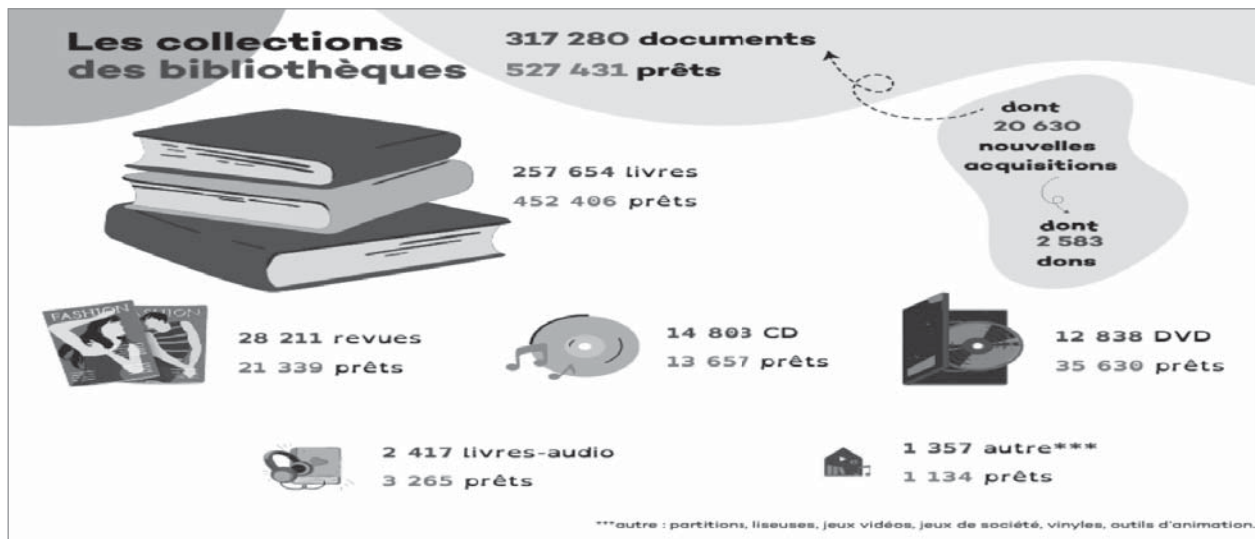
Bonjour à tous.

La bibliothèque fait partie du réseau des bibliothèques de Dinan Agglomération, plus connu sous le nom de réseau LIRICI.

Voici un petit bilan de ce qu'est le réseau LIRICI sur le territoire pour 2024.

Pour Auceleuc, ce sont 4537 prêts au cours de l'année écoulée.

Ci-dessous, ce qu'est le réseau entier :



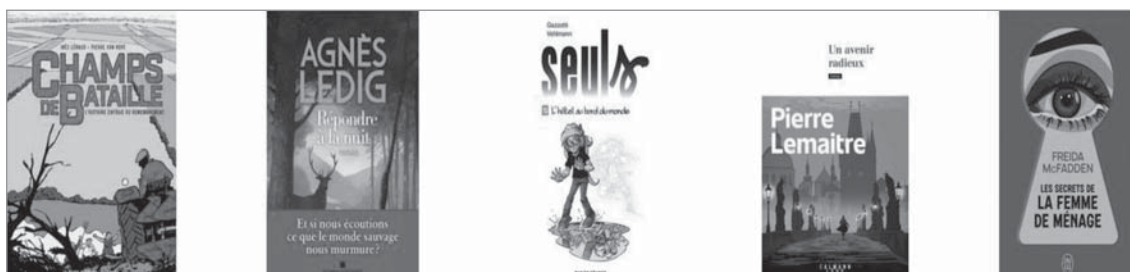
Les meilleures lectures de 2024 sur le réseau :



Pour rappel, nous acceptons les dons de livres, si ceux-ci sont récents et en très bon état.

Rappel de nos horaires : lundi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Nos dernières nouveautés :



L'ENSEIGNEMENT |

• LA VIE DE L'ÉCOLE



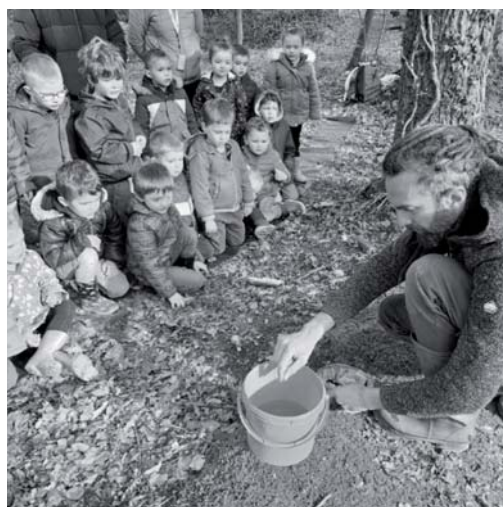
Les PS-MS à la pêche

Jeudi 3 mars, les élèves de la classe de M^{me} Maman-Joestens se sont rendus au bord du Ruet où les attendait Pierre, animateur de la Maison de la Pêche à Jugon-les-Lacs.

Celui-ci leur a raconté l'histoire d'Ursule, larve de libellule qui ne se trouvait pas très jolie mais qui ne savait pas encore ce qu'elle deviendrait dans le futur.

Puis, munis de seaux et d'épuisettes, par groupes de 4 et accompagnés d'un adulte, les enfants ont commencé leur pêche dans le ruisseau. Une demi-heure plus tard un inventaire de la récolte a été fait avant une remise à l'eau des animaux.

Les enfants ont terminé la séance en coloriant une libellule sur papier à l'aide des éléments du milieu naturel.



Semaine de voila à Bétineuc pour les CM1-CM2

C'est sous le soleil d'avril, juste avant les vacances de printemps que nos élèves de CM1 et CM2 ont eu la chance d'apprendre les rudiments de la navigation, à la base nautique de Bétineuc. Avec l'aide de Jean-Luc, notre moniteur, nous avons pu naviguer sur l'étang, en optimiste d'abord, puis en topper. Outre le lexique spécifique de l'activité, nous avons appris à barrer, à gréer, à border... Bref, nous sommes devenus de vrais moussaillons, pas encore prêts pour le Vendée Globe, mais presque !

Merci à l'amicale laïque, à la municipalité et aux familles pour le financement de cette activité dont le coût global s'élève à 1440 €. Le transport est pris en charge par Dinan Agglomération.



• CMA FORMATION DINAN-AUCALEUC

PORTES OUVERTES DU CFA LE SAMEDI 26 AVRIL 2025 :

CMA Formation de Dinan-Aucaleuc organise des portes ouvertes le samedi 26 avril 2025 de 9h à 13h.



RENTRÉE 2025 :

Les offres d'alternance sont disponibles sur le site internet du CFA :
cma-formation-bretagne.fr

MERCREDI DE L'APPRENTISSAGE :

Pour participer aux mercredis de l'apprentissage « tous métiers », il est obligatoire de s'inscrire sur le site internet cma-formation-bretagne.fr, ou par téléphone auprès de madame Gomez ou madame Legrand au 02 96 76 27 37.

Les prochains rendez-vous auront lieu les :

- 23 avril 2025
- 14 mai 2025
- 21 mai 2025
- 28 mai 2025
- 2 juillet 2025

PARTICIPATION A LA 48^E COMPÉTITION DES MÉTIERS WORLDSKILLS



Lors de cette compétition des Métiers qui s'est déroulée à Saint-Brieuc du 29 au 31 janvier 2025, 5 de nos apprentis se sont distingués :

3 Médailles d'or :

- Peinture Automobile : **Ewen GOUEDARD**
- Technologie des véhicules industriels : **Mattéo TARDIF**
- Tôlerie Carrosserie : **Maëlan LE DROUMAGUET**

2 Médailles d'argent :

- Peinture Automobile : **Enzo COUTO DE LIMA**
- Technologie des Véhicules Industriels : **Benjamin ROUAULT**

LA VIE ASSOCIATIVE |

• AMICALE LAÏQUE

L'année se poursuit et l'amicale laïque continue sur sa lancée pour proposer différentes actions tout au long de l'année dont les bénéfiques permettent le financement des actions menées à l'école.

Depuis notre dernier article, l'association a ainsi proposé deux ventes : une vente de plats à emporter au mois de janvier en partenariat avec la Boucherie Manivel de Trélivan et une vente de chocolats de Pâques, brioches, pâtes à tartiner et gourmandises au mois de février. Merci aux parents et habitants de la commune pour leur participation à ces deux actions. Nous espérons que les gourmands ont été ravis de leur différents achats.



En parallèle, une représentation de théâtre a eu lieu le dimanche 2 mars à la salle polyvalente, avec la pièce « Ma belle-mère est syndicaliste ! » jouée bénévolement par Les troubadours du Mont-en-va de Lanvallay.

Les spectateurs ainsi que les bénévoles présents ont pu profiter d'un excellent moment de rire et de bonne humeur avec cette troupe de joyeux lurons, plus dynamiques les uns que les autres. Merci à eux pour ce cadeau pour nos enfants.

Un grand merci aussi aux parents pour leurs gâteaux et crêpes très appréciés par tous !

Une vente de gâteaux Bijou et une vente de saucissons sont prévues courant mai-juin et l'amicale poursuit les préparatifs de la fête de l'école qui aura lieu le samedi 21 juin.

Nous remercions les parents, les enseignants, les élus, le personnel municipal et les habitants d'Aucaleuc et des alentours pour leur participation à nos actions, ainsi que les personnes qui donnent de leur temps pour organiser ces événements ! Les enfants de l'école ont de la chance d'être ainsi soutenus par l'ensemble de la commune !

Contacts et informations :

Mail : amicale.aucaleuc@outlook.fr

Téléphone : 06 79 01 48 92

Facebook : L'AMICALE LAIQUE AUCALEUC

Boîte aux lettres à côté du panneau d'affichage de l'école.



• ÉCLAIREURS DE FRANCE



**BAFA
BAFA**

**Révèle ton potentiel !
Deviens animateur·trice ou directeur·trice**

Viens te former aux métiers de l'animation
avec les
ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS DE FRANCE

www.eedf.fr

Si tu es intéressé(e) par ces formations qualifiantes contacte notre groupe local
EEDF Dinan-Auceleuc : nous pouvons te soutenir et t'accueillir pour ton stage
pratique au sein de notre équipe : 07.45.22.35.91 - dinan@eedf.fr

Nos valeurs : Laïcité Écocitoyenneté Démocratie Co-éducation Solidarité

• HANDISPORT LOISIRS

Encore une belle moisson pour handisport loisirs Auceleuc.

Samedi 1^{er} mars à Ploufragan avait lieu le championnat régional de Boccia, le podium NE 4 était intégralement costarmoricain !

Olivier LECLERC deuxième (à droite sur la photo) et Luc HAMONIAUX champion de Bretagne (au centre de la photo)

Maintenant il faut se préparer pour le championnat de France.

• SOCIÉTÉ DE CHASSE

Depuis de nombreuses années maintenant, notre week-end de l'Ascension était consacré à notre vide-grenier et notre ball-trap.

Mais au vu du faible nombre d'exposants et de récalcitrants pour payer leur emplacement l'année dernière, la société a décidé d'annuler et d'arrêter le vide-grenier du jeudi de l'Ascension et nous en sommes désolés.

De plus le jeudi de l'Ascension étant le 29 mai, nous ne voulions pas faire de concurrence aux Champs-Géraux qui organise leur ball-trap annuel toujours le premier week-end du mois de juin.

De ce fait, notre ball-trap annuel est décalé les 24 et 25 mai 2025 aux horaires habituels.

Une réunion préparatoire est prévue pour les modalités d'organisation et proposer des « pistes » pour pallier l'arrêt du vide-grenier.

Encore une fois la société de chasse est sincèrement désolée de l'arrêt du vide-grenier.

En saint-Hubert, le président



● CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Commémoration des accords d'Évian du 19 mars 1962 sur le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



● BILAN RÉUNION DISTRIBUTIONS DES COMPOSTEURS

Environ 180 composteurs ont été distribués et 270 personnes sensibilisées au compostage.

Sur ces chiffres, environ 20 % sont habitants de la commune, dont une très large majorité propriétaires de leur logement, en résidence principale.



● TRAVAUX

Tri des biodéchets communaux : construction d'une plateforme de compostage et de cases à matériaux.

En début d'année, la commune a fait construire par l'entreprise SARC de Dinan une plateforme de compostage et de cases à matériaux adossée au bâtiment du service technique pour un montant de 21 200 € HT soit 25 440 € TTC.

Cette plateforme de 15 mètres de long sur 4 mètres de profondeur est construite en béton banché. Elle est composée de 3 cases de 2 mètres de largeur (8 480 € HT) qui serviront pour le compostage des biodéchets communaux générés par la cantine. 3 autres cases de 3 mètres de large (12 720 € HT) serviront à entreposer divers matériaux.



Un accès empierré à la plateforme doit être réalisé très prochainement. **Ainsi, après les vacances de printemps, la commune sera en mesure, comme la loi l'oblige pour les collectivités (et également pour les particuliers), de composter les biodéchets générés par la cantine scolaire.**

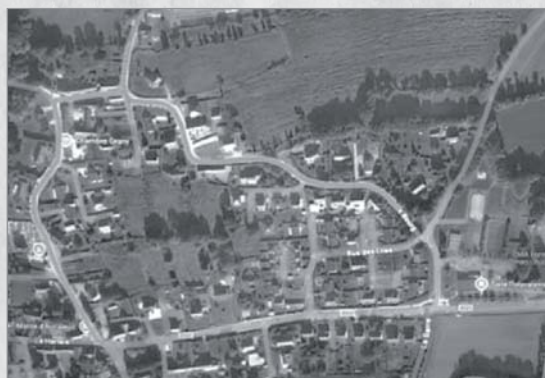
Ce tri des biodéchets diminuera de manière conséquente le volume des ordures ménagères et permettra à la commune de créer son propre compost. Les agents du service technique seront sollicités pour récupérer les biodéchets à la cantine et pour suivre le compostage. Les personnels communaux de la cantine ainsi que les enfants seront également sollicités car un pré-tri lors du débarrasage sera nécessaire.

Enfin, dans le cadre de sa compétence « réduction et collecte des déchets », Dinan Agglomération a attribué à la commune une subvention de 30 % du coût HT de la plateforme de compostage soit 2 544 €. Pour rappel, dans le cadre de cette compétence, Dinan Agglomération continue de distribuer gratuitement des composteurs aux particuliers. Les inscriptions sont toujours possibles sur le site www.dinan-agglomeration.fr.

Travaux d'adduction d'eau dans le Vieux Bourg.

Comme cela avait déjà été le cas entre la Croix et la mairie et dans la continuité de ces travaux, c'est donc dans le Vieux Bourg que les conduites d'adduction d'eau potable ont été remplacées par Ouest TP travaillant pour le compte de Dinan Agglomération, pour un coût de 156 094 € HT.

Pour le début de la rue du Vieux Bourg, au pignon de la mairie, l'entreprise en accord avec Dinan Agglomération et la mairie d'Aucaleuc a utilisé la technique de forage horizontal pour ainsi ne pas faire de tranchée à cet endroit et ne pas détériorer la partie récemment refaite de la route (voir photos).



Le nouveau mobilier urbain.

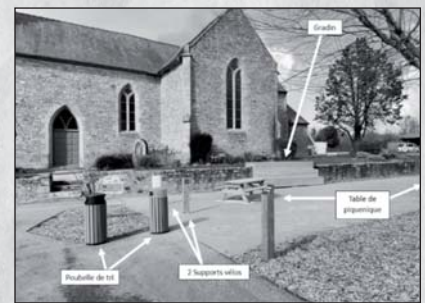
Depuis la rentrée de septembre dernier, une équipe de bénévoles actifs de la commune se retrouve régulièrement pour réaliser le nouveau mobilier urbain afin d'aménager la nouvelle placette piétonne et ses abords.

Ainsi, dans un premier temps, a été réalisé un **espace scénique** qui peut servir à jouer, lire, se reposer ou tout simplement s'asseoir et discuter entre amis (cf. bulletin de janvier 2025 en page centrale).

Mais depuis, **un gradin** a également vu le jour sur le mur d'enceinte de l'église, **6 supports vélos** ont trouvé leur place (2 sur la placette piétonne, 1 devant la garderie, 1 devant la mairie et 2 devant la bibliothèque), **2 tables** ont été installées sur la placette et des **poubelles**, dont une de tri, accompagnent l'ensemble.

Le tout est proche de l'emplacement où se positionne, tous les mardis soir, le camion pizza qui est désormais accompagné d'un bar ambulant. Cet ensemble d'éléments crée un espace convivial propice aux déplacements doux, à la rencontre, à la détente, aux jeux et à l'élaboration de relations nécessaires dans une commune comme la nôtre.

Grand merci aux bénévoles qui ont réalisé ces nouveaux mobiliers. Merci aux agents du service technique pour leur appui (prêt de matériels, aide ponctuelle, installation des 2 tables sur la placette et des poubelles). Merci au CFA pour l'utilisation de ses perceuses.



LES DATES À RETENIR

Plus d'infos sur le site www.aucaleuc.fr onglet « vie locale » rubrique « dates à retenir »

MAI

Jeudi 8	Cérémonie de la Victoire 1945 Monument aux morts - 10h30
Samedi 24	Ball-trap - Terrain face au CFA - A partir de 14h Société de chasse
Dimanche 25	Ball-trap - Terrain face au CFA - A partir de 10h Société de chasse

JUIN

Samedi 21	Fête de l'école - Ecole - A partir de 14h Amicale laïque
-----------	--------------------------------------------------------------------

MÉMO |

• LA MAIRIE ET LES ÉLUS



2 rue de la Mairie
Tél. 02 96 39 40 68
Mail : mairie.aucaleuc-22@orange.fr
Site : www.aucaleuc.fr

• LES NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : 17

Brigade de Dinan : 02 96 87 74 00

SAMU : 15

Pompiers : 18

URGENCES MÉDICALES

Service des urgences :

Centre hospitalier René Pleven de Dinan
74 rue Chateaubriand

Maison médicale de garde :

Pour une consultation urgente le week-end
Le samedi de 14h à 23h
Le dimanche de 8h à 23h
74 rue Chateaubriand
Parking principale à côté de l'entrée
des urgences (portail blanc)
Tél. 02 96 85 78 44

Pharmacie de garde : 32 37 (numéro payant)

Défibrillateurs sur la commune :

- Rue de la Mairie
(dans le local technique au niveau de
l'école - renforcement sur la rue de la
Mairie)
- À la salle polyvalente
(à côté du local technique / local EDF)



Horaires :

Lundi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Mercredi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Permanences :

Maire : sur rendez-vous

Adjoint : sur rendez-vous

Action Sociale : sur rendez-vous

Pour les prises de rendez-vous merci de contacter
le secrétariat de mairie.

• LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Monsieur Guy LOCKART

Permanences sur rendez-vous uniquement
(chaque mercredi (hors jours fériés) - De 9h à 12h)
Lieu : Atelier du 5 Bis
5 bis rue Gambetta - Dinan
Tél. 02 96 39 38 21 - www.conciliateur.fr

• LES DÉCHETS

Collecte des déchets ménagers :

Passage le lundi les semaines paires

Collecte des bacs jaunes :

Passage le lundi les semaines impaires

Points de collecte - Containers

La Hydrouais : verre

La Basse Freschais : verre

Parking salle polyvalente : verre et vêtements

- Déchetteries :

Déchetterie de Quévert :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de
8h45 à 12h30 et de 14h à 17h45

Déchetterie de La Landec :

Du 1^{er} février au 31 octobre

Lundi, mardi et vendredi : de 14h à 18h

Mercredi et samedi : de 9h à 12h
et de 14h à 18h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h

58^{ÈME} ÉDITION

SUIVEZ LA COURSE EN LIVE

tourdebretagne.bzh



LE TOUR DE BRETAGNE

1er MAI 2025 - 7^{ÈME} Etape

Landébia > Plancoët



CRÉATION GRAPHIQUE : FRANZ-RENAUD JULY | @FRJ_STUDIO | CRÉDIT PHOTO : @SMUMISM, DAMIEN THOMAS



Breizh Cola

SKODA

Armor·lux

BRIT HOTEL



ouest france



actu.fr

Les coureurs viendront de Vildé-Guingalan pour se diriger vers Trélivan.
Ils passeront sur la commune, sur la route de Vaucouleurs aux alentours de 12h40.